



INSECTICIDE



ADAMA

COSAYR^{MD}

Insecticide à base de diamide à longue durée d'action, qui permet de lutter rapidement contre les insectes broyeurs. Homologué pour une large gamme de cultures horticoles et de grandes cultures.



GROUPE 28

Matière active :

Chlorantraniliprole 200 g/L = SC

Doses d'application et nombre d'acres pouvant être traités :

Dose : 125 à 500 mL/ha
(50,6 à 202 mL/ac)

Acres traités : 60 à 240 ac/bidon

Format :

12 contenants de 1 L (un contenant peut traiter de 5 à 20 acres)
2 contenants de 6 L (un contenant peut traiter de 30 à 120 acres)

Volume d'eau :

Voie terrestre : Minimum 100 L/ha
(40 L/ac)

Voie aérienne : Minimum 50 L/ha
(20 L/ac)

Résistance à l'entraînement par la pluie :

Éviter l'application en cas de prévision de fortes pluies.

CULTURES HOMOLOGUÉES :

Pour obtenir une liste complète des cultures homologuées pour COSAYR^{MD}, veuillez consulter l'étiquette.

- | | | |
|--|---|---|
| • Aliments pour animaux autres que l'herbe | • Graines oléagineuses (canola, moutarde, lin, tournesol) | • Maïs (de grande culture, à éclater, de semence et doux) |
| • Avoine | • Légumes racines et légumes-tubercules | • Oignons verts |
| • Blé | • Légumes-feuilles | • Orge |
| • Brassica | • Légumes du genre | • Pommes de terre |
| • Cucurbitacées | • Légumes légumineuses | • Seigle |
| • Fourrage de graminées, fourrage et foin | • Légumes-fruits | • Soya |
| | | • Triticale |

PRINCIPAUX INSECTES SUPPRIMÉS :

- | | |
|---|---|
| • Cécidomyie du chou-fleur | • Pyrale du maïs |
| • Charançon postiche de la luzerne ^R | • Pyrale du tournesol ¹ |
| • Doryphore de la pomme de terre | • Sauterelle |
| • Fausse arpentuse du chou | • Sphinx de la Caroline (tomate, tabac) |
| • Fausse-teigne des crucifères | • Tisseuse de la betterave |
| • Légionnaire uniponctuée (betterave, berthia, automne) | • Tordeuse des fruits (tomate) |
| • Mineuse des feuilles (liriomyza sativae liriomyza trifolii) | • Ver de l'épi du maïs |
| • Piéride du chou | • Vers gris (noir, panaché, des arbres fruitiers) |

^R Répression

¹ Réduit les dégâts causés par la teigne du tournesol



COSAYR^{MD}

COMMENT LE PRODUIT AGIT-IL ?

Le chlorantraniliprole se lie à un récepteur particulier des muscles appelé récepteur de la ryanodine. Une fois qu'il est lié à ce récepteur, les cellules musculaires commencent à perdre du calcium, ce qui les empêche de fonctionner normalement. L'insecte est paralysé et meurt.

MOMENT D'APPLICATION ET STADE DES CULTURES :

Appliquer les doses recommandées lorsque les populations d'insectes atteignent les seuils économiques déterminés localement.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau.
2. Ajouter COSAYR^{MD} directement dans le réservoir du pulvérisateur. Mélanger soigneusement pour bien disperser l'insecticide; une fois l'insecticide dispersé, une agitation continue est nécessaire.
3. Une fois le produit bien mélangé, ajouter un adjuvant, le cas échéant, tout en continuant à mélanger. Utiliser des moyens mécaniques ou hydrauliques; ne pas utiliser d'agitation pneumatique.
4. Terminer de remplir le réservoir avec de l'eau tout en continuant d'agiter.

Le mélange de pulvérisation ne doit pas être laissé dans le réservoir du pulvérisateur pendant la nuit.

REMARQUE : En cas de mélange en cuve, consulter l'étiquette de l'adjuvant pour connaître l'ordre de mélange précis ou suivre WAMLEGS ou WALES pour connaître le protocole de mélange approprié.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, notamment le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits de mélange en cuve diffèrent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ce ne soit spécifiquement indiqué sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent réduire l'efficacité du pesticide ou augmenter les dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1 855-264-6262 pour obtenir des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

INTERVALLES AVANT RÉCOLTE :

- Aliments pour animaux autres que l'herbe, le houblon, les fourrages d'herbe, le fourrage et le foin : 0 jour
- Graines oléagineuses, légumes de serre (concombres, poivrons, aubergines, tomates), cultures céréalières, légumes racines et légumes-tubercules, légumes-feuilles, légumes-légumineuses, légumes-fruits, légumes-cucurbitacées, maïs de semence et maïs sucré : 1 jour
- Légumes du genre Brassica : 3 jours
- Maïs de grande culture, maïs à éclater : 14 jours

* Voir l'étiquette pour obtenir la liste complète des délais d'attente avant récolte pour toutes les cultures homologuées.

DOSE DE L'ADJUVANT :

NIS @ 0,25 % v/v

MSO @ 0,5 % v/v

ROTATION DES CULTURES :

Ne s'applique pas.

RESTRICTIONS DE PÂTURAGE :

Pas de restrictions.

INTERVALLE DE RÉINSERTION :

12 heures

ENTREPOSAGE :

Conserver ce produit à l'écart des denrées alimentaires et des aliments pour animaux. Entreposer le produit uniquement dans son contenant d'origine, à l'écart des autres pesticides et des engrais. Ne pas utiliser ou entreposer à l'intérieur ou autour de la maison.



CLIQUEZ ICI À ACCÈDER TOUS LES DÉTAILS DE PRODUIT.



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette. Numéro sans frais : 1.855.264.6262 | ADAMA.COM

COSAYR^{MD} sont des marques déposées, and TOPNOTCHTM est une marque de commerce d'ADAMA Group Company. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leur fabricants respectifs. © 2025 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.

CONSEILS PRATIQUES :

Le produit peut être appliqué lorsque la température est comprise entre 4 et 40 °C. Ne pas effectuer d'application foliaire de COSAYR[®] pendant au moins 60 jours après une application dans les sillons ou dans le sol, ou encore après avoir planté des semences ou des morceaux de semences traités avec un insecticide du groupe 28.